Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

Année 2011

Juin

N° 41

N° ISSN : 1954-9652

La voix du patrimoine de Sienne

DANS CE NUMÉRO :

Le Chefresne 1

Villedieu 2-4

Chapelles 3

Sommaire :

- Le site valorisé des temples du Chefresne inscrit à l'inventaire des monuments historiques, devient l'un des phares culturels du canton de Percy. La beauté des paysages de ce « site inspiré » déjà malmenée par des réalisations hors -sol pas très heureuses et par l'abattage déraisonnable des talus, est menacée par la construction d'une ligne de transport d'énergie à très haute tension.
- La ville de Villedieu dispose d'un outil supplémentaire, le parcours historique, pour favoriser la découverte de cette cité de caractère.
- Les chapelles des trois cantons de Gavray, Percy, Villedieu constituent un patrimoine peu connu en cours d'inventaire.

RTE peut-il défier la législation sur les monuments historiques ?

La question peut être posée car je crains que rien ne puisse s'opposer au grand massacre des monuments et des paysages qui se prépare dans le bocage manchois et tout particulièrement l'impact visuel et environnemental de la THT en pleine ligne de mire des temples du Chefresne protégés au titre des Monuments historiques. ***Le site c'est non seulement la nature, mais aussi le cadre dans lequel s'épanouit un monument (Jean-Paul Palewski).*** La société qui gère le transport de l'électricité à très haute tension ne semble pas s'émouvoir outre mesure en prétextant qu'elle a pris toutes les dispositions qui s'imposaient pour éviter le franchissement de la ligne à proximité des monuments historiques. La situation des temples protestants et du cimetière situé plus à l'est démontre le contraire si les pylônes ne sont pas déplacés puisque l'un d'eux se trouve à 350 mètres du cimetière protégé. Quant à la notion de la covisibilité à partir des espaces protégés, n'en parlons pas ! Les amateurs du patrimoine historique français auront à supporter dans leur champ de vision une véritable balafre du paysage. Que fait-on de l'immense travail de tous ceux qui se sont battus pour que l'Etat reconnaisse la qualité de son patrimoine en le protégeant de toutes les agressions. L'effet pourra être aussi désastreux que pour la vision de l'éolienne de Gratot qui se dresse entre les tours et à laquelle il est impossible

d'échapper lorsqu'on vient de Granville. L'impact subi à Coutances comme au Chefresne aura le même effet désastreux. La notion de la covisibilité dans le paysage semble avoir été prise très à la légère par les services chargés de la défense de ce qui est beau en France. Prétendre de surcroît que la présence de cette ligne était indispensable même sans EPR pour le transport de l'électricité. Comme s'il fallait que nous ayons besoin en Basse-Normandie de deux fois 400 000 volts! Comment cet impact visuel a-t-il été apprécié par l'architecte des bâtiments de France et du patrimoine en poste à l'époque ? L'ABF a demandé en 2011 que deux pylônes soient déplacés. Bien maigre consolation, si elle aboutit, comparée à une défiguration généralisée du patrimoine naturel et bâti en visibilité. Cette législation qui a permis le sauvetage des abbayes de Hambye, Saint-Sever, les églises d'Orval, La Lande-d'Airou, Villedieu, Montaigu-les-Bois, La Baleine (au titre des sites) va-t-elle être anéantie sous un prétexte de fuseau?

Qu'est ce que la co-visibilité ? Voici la définition donnée dans le cadre de la protection des monuments historiques par la Ministère de la Culture. **Co-visibilité :** On parle de covisibilité ou de « champ de visibilité » lorsqu'un édifice est au moins en partie dans les abords d'un monument historique et visible depuis lui ou en même temps que lui. C'est un phénomène bien connu des architectes et des paysagistes qui sont amenés à réfléchir sur les problèmes d'intégration d'un édifice dans un paysage. Et cet impact doit être vérifié en bien des points, ce qui ne semble pas être le cas, sinon cela se saurait et nous n'aurions pas les exemples qui se présentent à nos yeux. Que fait-on de l'effort accompli depuis plus dix ans dans le respect du bâti traditionnel pour montrer aux amoureux de l'histoire quelque chose d'exemplaire dans la Manche, à savoir: un ensemble cohérent de temples avec le cimetière, seul héritage valorisé dans le département !

Inauguration du parcours historique « mobilité réduite » à Villedieu

« La volonté de faire de Villedieu, une ville en sortir d'autoroute et non plus une ville dont l'on se souvient d'avoir vaguement traversé » (Daniel Macé)

Discours de bienvenue prononcé par Monsieur Jean-Yves Guillou, président de la Communauté de communes de Villedieu-les-Poêles, Conseiller-général du canton. « Soyez les bienvenus à Villedieu-les-Poêles, merci à vous d'avoir pris sur votre temps pour découvrir le parcours historique que nous venons de mettre en place. Avant toute chose, je voudrais excuser plusieurs personnes dont monsieur Gosselin président de l'officie de tourisme qui est absent pur des raisons de vacances, monsieur le Président du Conseil Régional qui devrait être représenté par monsieur Dufour, Jean-François Legrand, président du Conseil général que je représenterai si l'un de mes collègues plutôt chargé du tourisme et des offices de tourisme, ne vient pas, Patrice Pillet, Jean-Marc Julienne, madame Mallet. Je remercie pour leur présence ce soir mes collègues de la Communauté de communes, merci plus spécialement à monsieur Challier de la communauté de communes en charge plus spécialement du tourisme, madame Lemoine, adjointe à la culture qui représente monsieur Macé jusqu'à ce qu'il arrive et c'est avec plaisir que nous travaillions avec madame Lemoine. Je salue donc la présence aussi de monsieur Colliac, président de l'association « Villedieu, culture, arts et traditions » ainsi que monsieur Philippe Clairay, directeur des musées, monsieur le Maire de Saint-Sever, qui est avec nous ce soir, monsieur et madame Bayssat que nous retrouvons avec plaisir, personnes excusées : Colette Mondin de Champrépus, monsieur le Député Jean-Yves Cousin de Vire, Jean-Claude Amard, président de l'office de tourisme de Mortain, monsieur Godefroy, sénateur d'Avranches, Claude Glatignol député de Valognes, Philippe Gosselin, notre député. Merci à vous tous qui par vos responsabilités, votre travail, participez à la mise en place, à la mise en valeur économique, culturelle, de notre département. Votre présence et aussi une marque de confiance et d'amitié envers Suzanne Noël et son équipe de l'office de tourisme, vitrine des métiers d'art. Avant de laisser la parole à Suzanne permettez-moi de remercier plus particulièrement nos financeurs qui nous accompagnent déjà depuis plusieurs années sur la mise en place et la refonte de notre outil de développement touristique, de la construction de cet office de tourisme, vitrine des métiers d'art, jusqu'à la mise en place du parcours urbain en passant par la création du produit touristique sur les chemins de Saint-Michel, ou encore la mise en place dans cet office de tourisme d'une boucle magnétique pour les personnes malentendantes : le Conseil général, le Conseil régional, la Communauté de communes et le Pays de la baie. C'est ainsi que le parcours urbain revient à 28938 € financés à 40% par la Région, 38% par le Conseil général, 22% à notre charge, soit 6366€. L'opération « Guillaume mains d'or »coûte 4416€ dont le financement est par la Région de 406,40€, le Conseil général 1511,11€, à notre charge 2498,50€ et l'étude du projet lui-même, puisqu'une étude a été réalisée par le Cabinet « Un sens » 22500€ financés à 50% par le Conseil général, 11250 € par la Communauté de communes, donc l'opération que nous allons voir ce soir correspond à une opération communautaire et communale. Nous avons actuellement en cours des panneaux en prévision pour les communes, aujourd'hui nous sommes plus dans le centre de la ville, et tout cela nous a coûté aux environs de 22500€. Alors pour ce soir, je vais laisser à Suzanne le soin de nous mettre un petit peu en piste, si je puis dire, puisque nous aurons une visite complémentaire intéressante chez notre peintre local, monsieur Allan, mais avant toute chose on va vous expliquer un petit peu comment s'est mis en place ce parcours urbain, Suzanne, je vous donne la parole ». Prise de parole de madame Suzanne Noël, directrice de

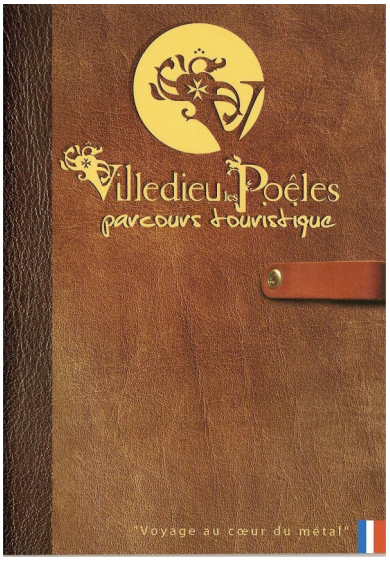

Après Gavray, les chapelles des cantons de Percy et de Villedieu

La commission « chapelles » créée au sein de l'association a eu d'autres objectifs pendant quelques années. Il était urgent de reprendre ce travail d'investigation sur le terrain. Le groupe qui s'était constitué pour l'inventaire des chapelles situées dans le canton de Gavray, dont le travail a été achevé, va désormais se lancer sur les cantons de Percy et de Villedieu. Le groupe sera managé par Edgar Leblanc et les travaux de cet inventaire pour l'ensemble des trois cantons sera publié. La commission chapelles se compose pour le moment de MM (par ordre alpha): Brionne (Jacky), Cueff (Marie-Thérèse), Dupard (Raymond), Gournay (Joëlle), Leblanc (Edgar), Mondin (Colette). L'abbé Porée (Marcel) sera associé, à sa demande et selon ses disponibilités, compte tenu de l'intérêt porté au patrimoine à cette démarche sur son secteur paroissial. La composition du groupe n'est pas fermée et toute bonne volonté peut l'intégrer dans la mesure où elle sera prête à s'y investir. Le but est d'aller à la rencontre des propriétaires et sur tous les sites où des chapelles existent ou ont existé, quelque soit leur destination actuelle, afin d'en faire une sorte d'état des lieux descriptif et photographique. C'est une démarche très importante pour la connaissance de l'histoire, de l'archéologie, de l'art.

Un autre projet consistera à réaliser l'inventaire aussi exhaustif que possible des croix (de chemins, cimetières) sur les trois cantons de Gavray, Percy, Villedieu. Nous bénéficierons du savoir-faire de Marie-Thérèse, à ce sujet, elle a de l'expérience pour avoir travaillé lorsqu'elle était principal du collège, sur les croix du canton de Saint-Sever. Ce ne sont pas moins de treize chapelles qui existent encore ou qui ont existé dans le canton de Villedieu, et la liste pourra être complétée s'il s'avère qu'il y a des oublis. Certaines ne sont qu'à peine citées, d'autres sont abondamment documentées. Nous connaissons ainsi l'existence de (par ordre alpha des communes) : St Julien ainsi que l'ermitage et prieuré St Thomas-Cantorbéry à La Bloutière, St Jean-Baptiste à Champrépus, St Gilles à Fleury, St Léonard-des-Bois, Ste Anne et St Roch à La Lande-d'Airou, La chapelle de l'Epiney encore appelée de Lacherie à Sainte-Cécile où il semblerait qu'il y ait eu une autre chapelle dans le cimetière, St Thibault à Saultchevreuil-du-Tronchet, St Blaise, St Etienne, l'hôpital et la chapelle de l'Institution St Joseph à Villedieu, voici pour le canton de Villedieu. Plusieurs manoirs : la Moslière à Sainte-Cécile, Rouffigny (le Logis), La Lande-d'Airou (l'ancien château), purent en posséder. Celles du canton de Percy sont (par ordre alpha des communes) : la Ste-Trinité ou la Petite-colombe à Beslon, la maladrerie (?) et la Maheudière au Chefresne, Notre-Dame de la Couperie, St Nicolas à La Colombe, St Thibault au bourg du Guislain, Notre-Dame de Soulles de la Haie-Hue à La Haye-Bellefond, la Madeleine à Margueray, St Pierre au bourg et la chapelle du château à Montbray, l'Ascension et l'Assomption de l'Aumoire à Morigny, le manoir presbytéral, la chapelle de Verbuisson et St Jacques à Montabot, Ste Appoline, la Vérablière, la chapelle de Sienne, la ou les Bretonnière (s), l'oratoire du presbytère et de l'hôpital-hospice à Percy, la chapelle St André à Villebaudon, soit 21. Plusieurs ne sont plus guère connues que par des textes. Nous en connaissons 15 pour le canton de Gavray : Notre-Dame de Bon Secours et la maladrerie (?) à La Baleine, St Louis, St Jean-Baptiste, St André du Valjouais à Gavray, St Laurent ou St Gilles, La Pagerie, la chapelle St Gaud, Ste Thérèse de l'enfant-Jésus et de la Ste face à Hambye, Ste Marie et St François, Notre-Dame de Bon-Secours, St Nicolas du Pont-Flambart à Lengronne, St Gratien au Mesnil-Amand, Notre-Dame au manoir de Montaigu-les-Bois, chapelle au château de Saint-Denis-le-Gast, en sachant qu'Orbeville reste toujours une énigme, le Grand Valencey (Notre-Dame-du-Bois et de Ste Marie-du-Bois), Ste Marguerite, la chapelle du château à Ver. Ces édifices démontrent bien tout l'intérêt qu'il y a de les connaitre, de les décrire lorsqu'elles existent encore et au moins de les citer historiquement.

La première sortie pour cette deuxième campagne d'investigation, permit aux membres de la commission de découvrir la chapelle Saint Gilles du logis de Fleury (ancien manoir) et celle de Lacherie à Sainte-Cécile. Nous fûmes dans les deux cas fort bien reçus par les propriétaires curieux d'en connaître plus sur leur héritage. Nous découvrîmes des édifices de belle qualité et parfois au delà mais à proximité des chapelles. Les personnes photographiées sont (de gauche à droite) : MM. Raymond Dupard, historien local de Fleury, monsieur et madame André Delaunay, propriétaires, Edgar Leblanc, Marie-Thérèse Cuef, Joëlle Gournay, Colette Mondin et moi-même, auteur de la photo. Nous nous adressons aux amoureux du patrimoine qui peuvent en connaître plus.

l'office de tourisme de Villedieu-les-Poêles.

« Bonjour à tous, merci d'être venus si nombreux. Pour l'organisation du parcours lui-même, je vais laisser parler monsieur Macé tout à l'heure, qui s'est beaucoup investi auprès de monsieur Queuniet, madame Lemoine, pour la mise en place de ce parcours historique. Je tiens moi à remercier monsieur Saulnier, madame Moillard, madame Tuillet, pour les informations sur la dentelle, madame Amour pour les lavoirs, les archives départementales pour les panneaux sur la tanneries, monsieur Brionne qui a relu et qui m'a aidée à rédiger les panneaux sur l'église et aussi un petit clin d'œil à monsieur Grente qui a écrit un livre sur l'histoire de Villedieu qu'il a fallu relire plusieurs fois pour ces panneaux et qui est une source incontournable pour l'histoire de Villedieu-les-Poêles et à monsieur Aimé Besnou, qui a été une source importante pour tout ce qui est lié aux tanneries aussi. Voilà, merci à tous. Pour le parcours, on a essayé de le mettre en valeur de différentes manières. Il y a des plaques, comme vous allez le voir, en lave émaillée. Je ne vais pas les détailler puisqu'on va les voir. Il y a des clous en bronze fabriqués par la fonderie de cloches « Cornille-Havard ». Voici un clou avec la direction qui est donnée par le point. Mais pour le savoir, en allant à l'office de tourisme ou chez tous nos partenaires, on peut avoir un petit livret, un guide historique de Villedieu-les-Poêles, et dans ce guide, et c'est la nouveauté du guide cette année, vous avez d'indiqué dans le guide un itinéraire, ça complète les clous en bronze. Enfin on a une toponymie à Villedieu-les-Poêles, qui est extrêmement riche, on a la cour de la Clergerie, la cour du sire de la Haye, la cour des trois rois, la cour Ledot, la cour des longs mois, etc. C'est une toponymie qui relève plutôt du Moyen-âge, de la Renaissance, mais qui ne relève pas du XXe siècle. C'était l'occasion de le souligner, ces cours sont un patrimoine relativement unique en Normandie, c'est l'occasion de les faire découvrir, elles sont désormais toutes indiquées par des plaque en bronze, on en verra quelques unes au

cours de notre parcours et se sera l'occasion de redécouvrir ces noms très évocateurs, très jolis, qui apportent une touche supplémentaire au tourisme de Villedieu-les-Poêles. Autre élément concernant ce parcours historique, on a essayé de l'adapter au jeune public. Alors pour ceux qui le souhaitent, vous pourrez repartir avec une affiche. Pour l'adapter, on a créé tout simplement une enquête « jeune public » qui se passe au Moyen-âge. C'est l'histoire de Guillaume Mainsdor. Guillaume Mainsdor a un atelier cour du foyer. Il prépare des poêles à bouillie et il a une grosse cargaison qui doit partir pour Paris. Les poêliers se sont multipliés au Moyen-âge dans cette cour et il a mit son valet, Jean Tête dure, à la garde de sa cargaison. Malheureusement dans la nuit Jean Tête dure est assommé et le voleur part avec la cargaison de poêles à bouillie, il part avec les outils, une statue et le corbeau Perceval s'est enfui. A toi jeune public (7-13 ans) de découvrir où sont cachés les outils, où sont les poêles, etc. Que fait comme bêtise le corbeau Perceval, etc. Ca se passe en 1380, ce sera l'occasion de le découvrir. Alors pour aider les jeunes à le découvrir on c'est équipé. Ils partent avec une paire de jumelles, une boussole, une carte, un petit livret, parce que c'est le Commandeur en personne qui lui confie la mission de retrouver tous ces éléments. C'est un vrai produit touristique destiné aux familles, et donc se sera l'occasion de découvrir différemment le parcours, mais ça reprend quasiment la totalité du parcours qui a été créé pour valoriser l'histoire de Villedieu-les-Poêles. Ce parcours, on peut le faire seul ou accompagné, comme c'est le cas pour les personnes en situation de handicap. On a cherché, même s'il n'a pas encore le label « tourisme handicap » on a cherché a le valoriser pour tous publics. Alors soit dans une visite guidée et nous avons des éléments comme la miniaturisation d'une scène au lavoir, on a fait des miniatures autour du travail du cuivre, vous avez ici un chaudron, tout ça peu être utile pour des visites guidées pour des enfants, car on permet lorsqu'on parle de chaudron, de poêle à bouillie, qu'est ce qu'une poêle à bouillie, tout de suite on s'imagine la poêle à frire, alors on a fait des réductions. Ca ne donne pas vraiment ce que ça donne au final mais c'est déjà un départ pour commencer une visite guidée et mettre les bonnes bases car Villedieu-les-Poêles, ce n'est pas Villedieu les poêles à frire, c'est Villedieu les poêles à bouillie. On a aussi des livrets en braille pour des personnes handicapées où qui sont malvoyantes, avec des maquettes tactiles qui permettent de se diriger dans la ville. Une adaptation du parcours pour les handicapés et puis aussi en lien avec le handicap, on l'a utilisé de cette manière là, Philippe Clairay va en parler tout de suite, on a été contacté par « Wikimanche», même version que « Wikipédia » mais version « Manche » l'encyclopédie où tout le monde est appelé à transmettre des informations sur son territoire. On a été contacté pour être pilote dans le « MS tourisme », le tourisme lié à la téléphonie mobile. Un iphone ou un BlackBerry ou ce genre d'appareil nous indiquera tout ce qu'il y a à voir juste en lui montrant le paysage. On lui montre le paysage par une flèche géo-localisée. Philippe Clairay a transmis toutes ses recherches depuis deux années, ses textes qui vont permettre au public de découvrir tous ces éléments via son blackBerry. Tous les panneaux que nous allons voir ont été enregistrés de manière audio, si bien qu'un handicapé qui n'a pas les moyens de le lire, ou tout simplement toute autre personne qui n'a pas envie de se casser la tête, pourra écouter le parcours sur son téléphone. Voilà je pense que nous allons d'abord aller chez Allan, car figurez-vous que le voleur s'est caché chez Allan Langlois ».